

LES RELATIONS DE GENRE DANS LE SECTEUR CULTUREL SUISSE

Une analyse axée sur les actrices et acteurs culturels, les institutions culturelles et les associations

Étude préliminaire réalisée par le Centre d'études sur le genre, Université de Bâle, et Social Insight GmbH, à la demande de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia et du Swiss Center for Social Research.

Introduction : situation initiale et approche méthodologique

En Suisse, il existe peu de savoir systématique portant sur les des relations de genre¹ dans le secteur culturel. Dans de nombreuses institutions culturelles comme dans l'encouragement culturel, les données et statistiques portant sur le genre font défaut. Depuis quelque temps déjà, différentes actrices et acteurs du secteur culturel et de la politique culturelle réclament une étude approfondie consacrée à l'égalité des chances, ce à plus forte raison qu'une représentation adéquate des sexes dans tous les domaines pertinents de l'activité culturelle est un objectif de la politique culturelle de la Confédération. Le message culture 2021 – 2024 prévoit la collecte de données statistiques approfondies ainsi qu'une évaluation de mesures correspondantes². La présente étude préliminaire a pour objectif de définir des tendances initiales et de mettre au point des thèses de travail en vue d'une récolte continue des données et d'une analyse globale à l'échelle de la Suisse.

En raison du faible nombre d'analyses existantes et du champ de recherche quasiment inexploré, l'étude préliminaire se limite à un sondage approfondi d'échantillons quantitatifs dans les différentes disciplines : ainsi, elle se penche sur les relations de genre dans les arts de la scène (c'est -à-dire danse et théâtre), la littérature, la musique et les arts visuels dans quatre à six cantons sélectionnés³. Dans ce contexte, l'étude a analysé les informations et les données de 38 établissements et organisations culturelles (festivals compris), 16 associations de professionnelset de production ainsi que 17 associations professionnelles. L'enquête a également tenu compte de 828 prix et bourses accordés par la Confédération et 14 cantons entre 2000 et 2020. Afin de pouvoir interpréter les résultats quantitatifs, 27 entretiens qualitatifs supplémentaires et 14 entretiens qualifiés ont été menés dans les 4 disciplines artistiques ; ces derniers n'ont pas été pris en compte dans le présent résumé.

Les données quantitatives conduisent à trois constats :

Constat 1 : les femmes sont sous-représentées aux postes de direction

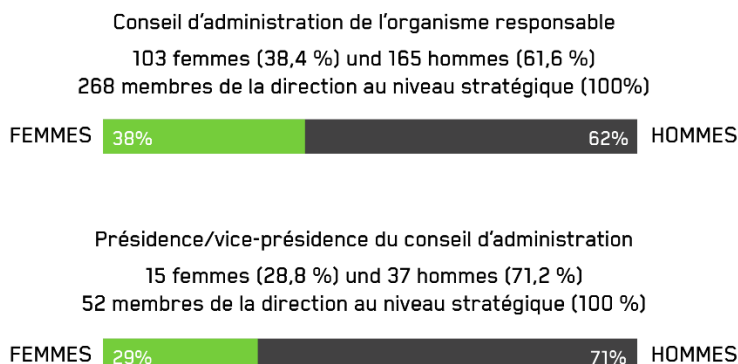
Les premières tendances démontrent que le secteur culturel est également en proie à une âpre lutte au niveau de la représentation féminine aux postes exécutifs. Les femmes sont en moyenne sous-représentées aux postes de direction. Au niveau de la gestion stratégique des institutions et organisations culturelles incluses dans l'analyse, les femmes ne sont représentées qu'à hauteur de 28,8% au sein des comités directeurs, et dans les 4 disciplines artistiques. Au sein des conseils d'administration des institutions et organisations culturelles, le nombre de femmes augmente de 10% (38,4%). Dans ce

¹ Le terme de relation des genres décrit la manière dont les relations entre les différents sexes sont organisées et institutionnalisées au niveau social dans certaines constellations historiques. La présente étude se limite à l'examen des relations de genre entre hommes et femmes, étant donné qu'aucune donnée concernant les personnes non binaires n'a pu être saisie au moment du prélèvement.

² «Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2021 à 2024 (Message culture 2021-2024)», article 1.4.2.1.

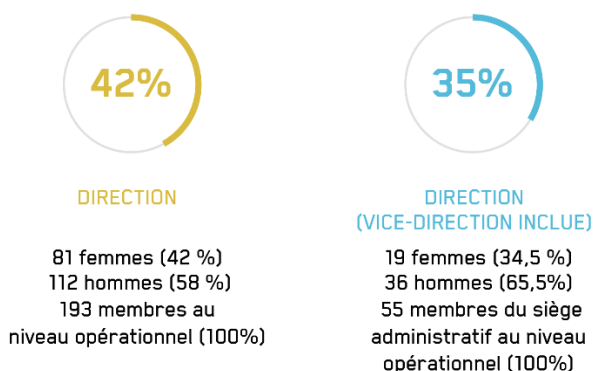
³ Les arts de la scène ont été examinés à Zurich, Soleure, St-Gall, Fribourg et Genève; la littérature en Argovie, Thurgovie, Grisons et Valais; la musique à Lucerne, Berne, Schaffhouse, Appenzell Rhodes-Extérieures, Tessin et Vaud, et arts visuels à Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, Jura et Neuchâtel.

contexte, il convient de souligner que dans la littérature, la proportion de femmes dans les conseils d'administration est équilibrée, tandis que les femmes sont clairement sous-représentées dans les 3 autres secteurs. Le domaine de la musique ferme la marche avec seulement 8,3% de femmes à la présidence/vice-présidence des organismes responsables de salles de concert et de festivals.



Graphique 1 : Gestion stratégique (comités directeurs et présidences) d'institutions et établissements culturels

Dans le secteur culturel, les femmes sont principalement visibles au niveau opérationnel. Ainsi, avec environ 42% de femmes dans la gestion opérationnelle des institutions culturelles, on atteint un équilibre entre les genres. Mais là aussi, de grandes différences prévalent toutefois entre les disciplines: si les femmes sont mieux représentées que les hommes dans l'ensemble des comités directeurs du domaine littéraire (62,5%), la musique affiche un déséquilibre évident avec seulement 31,4% de femmes représentées. La proportion de femmes est même de 0% pour les postes de direction dans le secteur musical.



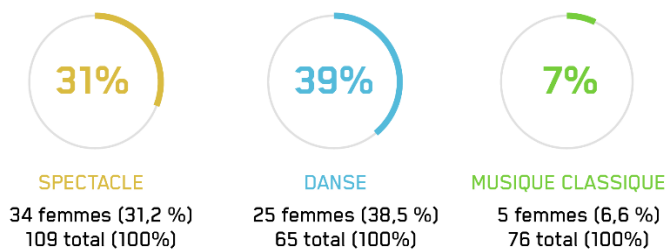
Graphique 2 : Gestion opérationnelle des institutions et établissements culturels

En outre, il existe une corrélation entre la sous-représentation et la taille de l'institution culturelle en question : plus les organisations sont grandes, plus il est rare d'y trouver une femme occupant un poste exécutif. Dans le cas du théâtre comme dans les arts visuels, il est très rare qu'une grande institution soit dirigée par une femme. En revanche, cette proportion peut atteindre 60 % dans les petites à moyennes institutions.

Les associations de professionnels et de production affichent un résultat similaire : de manière générale, les femmes sont sous-représentées au niveau des fonctions exécutives stratégiques et opérationnelles. Seules 29,2% sont présidentes ou vice-présidentes ; tandis que la proportion se monte à 39,3% dans les conseils d'administration, et à 31,3% dans la direction opérationnelle.

Constat 2 : les femmes artistes et leurs œuvres sont moins visibles et obtiennent plus rarement des prix

L'activité artistique à proprement parler se distingue également par une forte tendance aux domaines d'activité typiquement masculins ou féminins. Les domaines de la direction artistique et des activités d'auteur sont essentiellement dominés par les hommes, tandis que les femmes sont surtout actives en tant qu'interprètes. Ainsi, dans les arts de la scène la part de femmes se montait à environ un tiers dans les domaines mise en scène et chorégraphie pour la saison 2018/19. En tant que cheffes d'orchestre de musique classique, en revanche, les femmes sont à peine visibles, avec un pourcentage de seulement 6,6%.

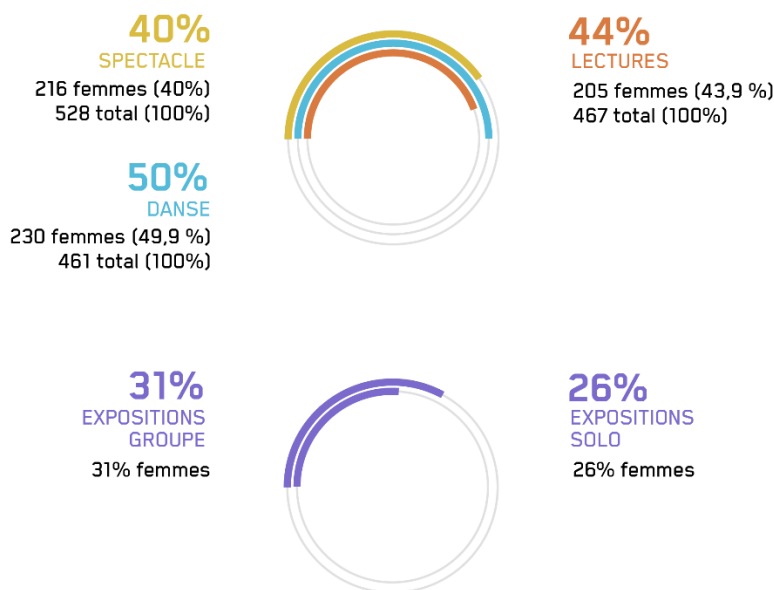


Graphique 3 : Pourcentage de femmes dans les rôles de direction artistique (mise en scène/chorégraphie/chef*fe d'orchestre)

Dans ce contexte, il convient également de mentionner les positions d'auteur*e (de théâtre) et compositeur*trice, difficilement accessibles aux les femmes. Seules 15% des pièces présentées au théâtre sont écrites par des femmes. En outre, pratiquement aucune œuvre féminine n'est présentée dans la musique classique, où le pourcentage de femmes tombe à 2,3%.

En revanche, on constate un meilleur équilibre entre les interprètes féminines sur la scène et lors de lectures. Ici, les femmes assurent des rôles artistiques dans environ 40 à 50 % des cas. Plus de 50% des femmes demeurent toutefois absentes de la scène dans toutes les disciplines examinées. Dans le domaine des expositions d'art, un tiers des femmes au maximum sont visibles (31% dans des expositions de groupe, 26% dans les expositions solo). En musique, les femmes sont également discrètes: la proportion de femmes interprètes (solistes et au sein d'orchestres/groupe d'accompagnement) est d'environ 34% dans la musique classique, 12% dans le jazz et entre 8,6% et 12,8% dans le rock/pop.





Graphique 4 : Pourcentage de femmes sur les scènes et dans les expositions (acteurs*trices / Solistes / Artistes / Auteurs*trices)

Les chances pour les artistes féminines de recevoir un prix ou une subvention pour leurs œuvres ou leurs réalisations sont donc plus faibles : parmi les 828 remises de prix ou bourses examinées, seules 37,1% des distinctions ont été accordées à d^es femmes. Dans le domaine théâtre/danse/arts performatifs, la situation est plus équilibrée (50,5% des prix pour les femmes), tandis que la musique ferme une fois de plus la marche avec seulement 25,8% de femmes primées.

Constat 3 : les femmes gagnent moins que les hommes

La répartition inégale de femmes et d'hommes à différents niveaux de direction, groupes professionnels et activités portant sur le contenu entraîne des différences liées aux genres dans le cadre des marges décisionnelles, de la reconnaissance sociale et de la rémunération. Malheureusement, il n'existe guère de chiffres concrets sur les rapports salariaux actuels des différents secteurs qui permettraient de faire des déclarations précises. Toutefois, étant donné que, par exemple, les tailles des entreprises s'accompagnent de différents budgets, on peut présupposer une différence de salaire marquée entre hommes et femmes. Le manque de transparence vis-à-vis des salaires et honoraires, fréquemment critiqué lors des interviews qualitatifs, exacerbe cette inégalité de traitement.

L'Association professionnelle des arts de la scène est la seule institution qui prélève des données au sujet des salaires de ses membres. Les chiffres suggèrent des revenus largement inférieurs pour les femmes par rapport aux hommes. Plusieurs associations interrogées ont renvoyé aux études de Suisseculture Sociale sur les revenus et la sécurité sociale d'artistes de 2006 à 2016. Celles-ci n'offrent toutefois quasiment aucune information concernant les relations de genre. Selon les calculs effectués dans le cadre de l'étude préliminaire qui se fondent sur ces chiffres, les revenus précaires affectent les deux sexes : Une personne sur trois travaillant dans le secteur artistique gagne moins de 21'150 CHF brut par année (35,3% des femmes contre 33,6% des hommes). En outre, seule 1 femme artiste sur 4 (26,7%) atteint un salaire annuel brut de 21'150 CHF ou plus. Ce résultat est toutefois accessible à un homme sur trois (36,4%). Ces quelques données suggèrent une inégalité salariale à la faveur des hommes, mais dans ce domaine, d'autres sondages seraient toutefois nécessaires.

⁴ Les chiffres se rapportent aux artistes toutes disciplines confondues dont le revenu découle de leur activité principale. Les 38% des femmes et 30% des hommes restants gagnent leurs revenus par le biais d'une activité professionnelle secondaire.

Conclusion et recommandations

En raison de la sous-représentation flagrante et de la non-visibilité des femmes au sein du secteur culturel, la Suisse se voit privée d'un grand potentiel de compétences et de capacités, tant dans le domaine artistique qu'au niveau de la gestion. Il semblerait qu'une des causes fondamentales de ce rapport inégal demeure une orientation prononcée vers la norme de modèles de vie dominés par les hommes dans le domaine de l'art et de la culture.

C'est surtout au vu de la question de la conciliation de la vie familiale et professionnelle ainsi que des rapports de force hiérarchiques que cette logique fondamentale parvient à s'imposer. Ainsi, les normes de masculinité et de féminité agissent en tant que «biais inconscient» au sein du secteur culturel, entravant par là même les tentatives d'un changement structurel durable.

Par conséquent, il est essentiel de recueillir des données supplémentaires plus complètes au sujet des relations de genre dans le secteur culturel suisse suite à cette première étude préliminaire. Si l'on souhaite développer et implémenter des mesures ciblées, il conviendra en effet combler ces lacunes devenues évidentes au niveau du savoir et des données.

Nos recommandations sont les suivantes :

1. Les données concernant les revenus ainsi que l'ampleur de l'écart salarial entre les genres doivent être collectées plus en détail.
2. Il est nécessaire de recueillir des informations sur les différents déroulements de carrières artistiques, tels que les moments clés menant les artistes à poursuivre ou non leur carrière artistique.
3. Dans ce contexte, il convient également de se pencher sur la question de la conciliation entre vie familiale et professionnelle.
4. Le domaine de l'encouragement doit être examiné plus en profondeur à différents niveaux (Confédération, cantons, villes et communes) en tenant compte du large éventail de subventions disponibles.
5. Le domaine des hautes écoles et de la formation devra intégrer ces recherches (accessibilité, critères de sélection, cursus, professeur*es, nombres d'étudiant*es et de diplômé*es).

À moyen terme, l'objectif devrait être de collecter des chiffres complémentaires afin de pouvoir identifier les développements et les tendances, afin d'appliquer des mesures adéquates, comme prévu par le Message culture 2021 - 2024, chapitre 1.4.2.1.

Seule une supervision continue des questions de genres ainsi que la mise en place de stratégies propres au contexte et aux disciplines fondées sur ces observations permettront d'aboutir à un changement structurel et, par là même, à davantage d'égalité entre les sexes.

Liens

Etude complète sur [le site du Centre d'études sur le genre de l'Université de Bâle](#).